

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six et le cinq juin à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la Commune de CUREL régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BELLEMAIN, Maire.

Présents : Mesdames Sophie DUCCA, Valerie AZAN, Liliane BARGES, Jade BELLANGER et Messieurs Thierry BELLEMAIN, Antoine POLATOUCHE, Thibaut CHARLOT.

Convocation et affichage : 01/06/2026

Secrétaire de séance : Monsieur Antoine POLATOUCHE

Nombre de membres en exercice : 7

Nombre de membres présents : 7

OBJET : ENTRETIEN FOSSES CHEMIN DU VIEUX CUREL : DEVIS

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de faire l'entretien des fossés du chemin du vieux Curel, ainsi que le rebouchage d'une ornière sur ce chemin.

Il présente le devis pour ces travaux.

Monsieur le Maire invite les conseillers à délibérer sur ces travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve la réalisation de l'entretien des fossés et du rebouchage d'une ornière sur le chemin du vieux Curel ;
- Valide le devis de l'entreprise SIMLAC TERRASSEMENT – 04200 NOYERS-SUR-JABRON pour un montant de 2 190.00 HT ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer les documents relatifs à cette affaire

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CUREL le 08 juin 2026

Le Maire,

Thierry BELLEMAIN



Le secrétaire,
Antoine POLATOUCHE